



# ALGEREASS

Bulletin de la Compagnie Centrale de  
Réassurance CCR

1er semestre 2022

[www.ccr.dz](http://www.ccr.dz)

# EDITORIAL

La CCR traite dans son nouveau bulletin « ALGEREASS » les derniers sujets d'actualité du secteur des assurances, ainsi que toutes les matières ayant un intérêt imminent pour ce dernier.

Le mouvement de digitalisation et l'intégration de plus en plus profonde des nouvelles technologies dans le secteur des finances, ont fait ressortir les gaps assurantiels en matière de couverture des risques liés à l'utilisation des IT, et le besoin urgent de pallier ce manque ; sera le sujet phare du premier numéro du bulletin ALGEREASS de l'année 2022.

De ce fait, l'article traitera les types de menaces de la cybersécurité ainsi que son lien avec le secteur financier et sa tarification.

D'autre part, et toujours dans l'actualité du secteur des assurances nous aborderons l'assurance Takaful qui est en pleine expansion en Algérie, ce segment en tant qu'innovation assurantielle respectueuse des principes de l'islam permet à la fois de répondre aux attentes des participants (adhérents) mais aussi, de remplir une fonction sociale importante et de contribuer considérablement au développement du secteur assurantiel de l'Algérie.

L'article en question relate l'assurance TAKAFUL en Algérie avec les principaux fondements, les modèles d'exploitation ainsi que sa réassurance, et traitera également la place de ce nouveau modèle d'assurance dans le monde, avec un focus sur la situation de ce marché ( Takaful ) en Algérie.

Deux thèmes distincts, mais dans le même but d'améliorer le rendement du marché de l'assurance, seront abordés dans ce numéro.

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications de la CCR sur le site : [www.ccr.dz](http://www.ccr.dz)

## Sommaire

- Page1 : Editorial
- Page 2 : La cybersécurité et protection des données dans le secteur des assurances
- Page 7: L'assurance Takaful en Algérie : réalité et perspectives
- Page 12: Statistiques catastrophes naturelles 2021

# LA CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

La cybercriminalité gagne du terrain partout sur la planète et les répercussions de ce type d'incident sur le secteur financier dans son ensemble, et en particulier sur le secteur des assurances, suscite de plus en plus d'inquiétudes.

Il est à préciser que les risques en matière de sécurité informatique sont une menace grandissante pour le secteur des assurances, et que les acteurs de ce dernier ainsi que les autorités de contrôle n'ont pas d'autre choix que de se prémunir contre cette menace.

En effet, les assureurs recueillent, stockent et traitent des volumes importants de données personnelles et commerciales confidentielles et donc hautement sensibles. Parce qu'ils disposent de ces imposantes banques de données, les assureurs deviennent des cibles privilégiées au regard des cybercriminels qui, motivés par l'appât du gain, recherchent des informations qu'ils peuvent ensuite utiliser pour extorquer des fonds, usurper des identités et poursuivre diverses activités illégales.

Parce que les assureurs contribuent grandement au secteur financier mondial, toute interruption des systèmes d'assurance causée par des

incidents en matière de cybersécurité a des répercussions financières considérables.

Les cyberattaques sont des tentatives, abouties ou non, visant à obtenir un accès non autorisé à des informations ou à des systèmes d'information, afin de voler ou de modifier des informations ou de bloquer des systèmes informatiques.

La cybersécurité, en revanche, désigne « les stratégies, les politiques et les normes englobant toute la gamme des activités d'atténuation de la menace, de réduction de la vulnérabilité, de dissuasion, d'implication à l'échelon international, d'intervention en cas d'incident, de résistance et de rétablissement des systèmes, ainsi que les politiques concernant la sécurité des opérations d'un assureur »<sup>1</sup>.

Les cyberattaques peuvent causer un grand nombre de dommages, allant de l'interruption de services jusqu'à la destruction de données et de biens, ainsi que le vol de ces dernières, etc. donnant potentiellement une instabilité financière.

1:AICA (2018) Application Paper on Supervision of Insurer Cybersecurity. <https://www.iaisweb.org>

# LA CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Les cyberattaques peuvent générer des dommages économiques considérables (à ce titre, le coût mondial des cyberattaques en 2018 a été estimé à 800 milliards de dollars)<sup>2</sup>.

Aussi, selon WatchGuard, le nombre des attaques au ransomware au premier trimestre 2022 est déjà deux fois supérieur à celui de toute l'année 2021.

## LE TYPE DE MENACE DES CYBERATTQUES

De nombreux domaines, sur lesquels l'entreprise est présente, peuvent être sujets à une perturbation. Etant donné que ce domaine relève de l'informatique.

Ces risques ne sont bien entendu pas exclusifs à l'entreprise, des particuliers, ainsi que des états, peuvent être victimes de ces menaces.

L'ENISA, agence européenne, identifie les menaces suivantes :

- Les malwares : les malwares sont des programmes nuisibles qui visent à porter atteinte au système informatique. Le terme « Malware » est un terme générique englobant de nombreux virus tels qu'un « cheval de Troie » et des « Ransomware », ou encore logiciel de rançon. Assez connus ces dernières années, les Ransomware sont petit à

afin que la victime donne (par exemple) ses coordonnées bancaires.

Le Phishing fait partie de l'ingénierie sociale, c'est-à-dire des tentatives de manipulation afin d'obtenir certaines données.

- DDoS (Distributed Denial of Services) ou encore « attaque par déni de service » : cette attaque est une technique visant à empêcher l'accès à un service informatique, de perturber son fonctionnement normal. C'est une attaque très répandue.

- Data Breaches, ou encore un vol de données : les entreprises sont régulièrement victimes de vol de données de manière rigoureuse, le vol de données n'est pas vraiment une menace mais plutôt une attaque réussie contre une entreprise.

Le but de cette attaque est d'ordre pécunier, mais également de nuire à la réputation d'une entreprise.

- InsiderThreat, ou encore une « menace provenant d'un interne à l'entreprise » : cette menace couvre des actes intentionnels ou non intentionnels, Ils sont le fait d'employés agissant par inadvertance ou mal intention.

## LES CYBERATTQUES ET LE SECTEUR FINANCIER

Le secteur financier a subi proportionnellement plus de cyberattaques que tous les autres secteurs économiques. Bien que ce secteur se montre relativement résilient, une attaque à grande échelle pourrait :

- Bouleverser les marchés financiers,
- Paralyser l'économie mondiale,
- Impacter négativement les grandes entreprises financières: banques, assureurs, courtiers, ...

# LA CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Le secteur financier est particulièrement vulnérable aux cyberattaques notamment parce que les entreprises disposent de données personnelles de grande valeur sur les consommateurs et les actifs financiers de ces derniers.

Les sociétés d'assurance, Les institutions financières doivent définir les rôles et les responsabilités du personnel nécessaire à la mise en œuvre, à la gestion et à la supervision de l'application des stratégies en matière de cybersécurité.

En outre, les assureurs doivent fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie et le cadre de cybersécurité.

En appelant les contrôleurs à exiger des assureurs qu'ils établissent et mettent en œuvre des cadres de gouvernance d'entreprise qui sous-tendent une administration et un contrôle stable et raisonnable des activités des assureurs, et qui reconnaissent et protègent adéquatement les intérêts des assurés.

Voici quelques exemples de considérations:

- Perte de données confidentielles: les assureurs sont une cible de choix pour les criminels en raison des renseignements personnels qu'ils recueillent.

- Interruption des activités: les cyberattaques sont susceptibles de perturber les activités commerciales courantes et entraîner des coûts de rétablissement importants.

- Atteinte à la réputation :la confiance des assurés risque d'être ébranlée en cas de cyberattaque menant à la divulgation d'informations confidentielles sur les assurés.

## LA TARIFICATION DE L'ASSURANCE CYBERCRIMINALITÉ

La tarification de l'assurance cybercriminalité s'apparente à celle des assurances IARD ou de l'assurance responsabilité civile. Par exemple, les tarifs d'assurance habitation tiennent compte de l'existence de détecteurs de fumée dans l'habitation, de la construction en béton armé dans les zones de forte sismicité, de la construction en zones inondables ou propices aux tornades, et ainsi de suite.

Dans le même ordre d'idées, l'assurance cybercriminalité tient compte de l'existence d'outils permettant de détecter et de prévenir les intrusions dans les réseaux, ainsi que de corrections logicielles, de centres de données sécurisés, et bien d'autres.

Dans ces cas, l'assurance est basée sur la non survenance d'un événement. Le risque est réparti entre un grand nombre d'habitations pour couvrir celle touchée par une tornade ou une inondation.

Les sociétés d'assurance, et leurs actuaires, ne s'attendent pas à ce que chaque habitation soit touchée par une tornade ou une inondation. Ce modèle ne fonctionne pas tout à fait dans le cas de la cybersécurité.

Comme l'a fait remarquer John Chambers, chef de la direction de CISCO : « Il existe dans le monde deux types d'entreprise : celles qui ont été piratées et celles qui ne savent pas qu'elles l'ont été<sup>3</sup>, comme la mort et l'impôt, le piratage sera considéré comme une chose inévitable.



## LA CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Cela étant, la couverture de cybersécurité pourrait s'inspirer des produits d'assurance-vie. Il ne s'agit plus de se demander si l'entreprise sera piratée, mais plutôt s'il est probable qu'elle le sera au cours d'une certaine période.

Pour calculer cette probabilité, il faut prendre en considération les facteurs susceptibles de favoriser l'existence d'un incident, de la même manière que les habitudes de vie (tabagisme) et d'autres facteurs sont pris en compte dans le calcul des probabilités de mortalité au cours d'une période.

Pour l'industrie de l'assurance, le cyber risque est devenu l'un des grands risques à surveiller du fait de l'expansion du monde numérique et de l'Internet des objets.

Il partage avec les autres risques opérationnels un grand nombre de caractéristiques, mais on considère que son évolution rapide fera en sorte qu'il aura une plus grande incidence dans l'avenir.

Comme c'est le cas des autres risques, la déclaration de propension au cyber risque est utile pour définir le niveau général de tolérance. Toutefois, elle doit s'appuyer sur une modélisation sophistiquée qui est en mesure de tirer parti de façon cohérente des données sur l'expérience limitée et des avis d'experts en la matière.

Il importe de prendre des mesures proactives, telles qu'inclure une sensibilisation aux risques cyber dans le parcours des jeunes diplômés, développer une culture des risques cyber au sein des entreprises et des collectivités territoriales, investir dans des technologies, assurer l'apprentissage les compléments de formation pour des compétences numériques et renforcer l'accompagnement des salariés de l'assurance dans un contexte de digitalisation des activités, surveiller le risque ou souscrire une assurance, afin de réduire l'exposition au cyber risque et de détecter l'évolution de nouvelles formes de cyber risque.

Amira AOUACHRIA  
Chef de Service Communication

# L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE REALITE ET PERSPECTIVES

---

Le secteur des assurances est l'un des plus importants secteurs, car il joue un rôle primordial dans le développement économique et financier.

L'assurance est devenue une exigence du développement durable par ses acquis et les apports qui l'ont fait occuper une position stratégique parmi les autres secteurs économiques.

Après l'émergence vertigineuse de la finance islamique dans le monde musulman et non musulman, l'assurance islamique a vu le jour, son existence est directement liée au développement des institutions financières islamiques dont la naissance remonte aux années 1970.

L'assurance Takaful est un système d'assurance basé sur un mode contractuel auquel adhèrent des personnes physiques et / ou morales appelées «participants».

Les participants qui s'engagent à s'entraider, en cas de réalisation du risque ou au terme fixé au contrat d'assurance Takaful, procèdent au versement d'une somme à titre de donation, appelée « contribution».

Les contributions, ainsi versées, permettent la création d'un fond

appelé « fonds des participants » ou « compte des participants ».

Les opérations et les actes liés à l'activité d'assurance Takaful obéissent aux principes de la Charia islamique qui doivent être respectées.

L'assurance TAKAFUL est animée par des participants, un opérateur (actionnaire), un conseil de supervision sharia, et un opérateur Retakaful.

- « Fonds des participants » ou « compte des participants » appelé « le fond », le compte dans lequel sont affectés les contributions et les revenus de placements et à partir duquel sont payés les indemnités et les frais de gestion ;

- « Compte des actionnaires » ou « fonds des actionnaires » : les comptes propres de la société exerçant l'assurance TAKAFUL et/ou RÉTAKAFUL qui sont totalement séparés du « fonds des participant » ;

- « Qardh El Hassan » : est une dotation sans intérêt, remboursable dans un délai convenu et qui a pour objet de combler le déficit enregistré par le fonds des participants.

# L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE

## REALITE ET PERSPECTIVES

### LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE TAKAFUL

Le système Takaful est caractérisé par la coopération mutuelle et le partage des risques d'une manière collective et volontaire, le Takaful nécessite:

- Séparation des fonds : Le propre des compagnies Takaful est la gestion de deux fonds, dont l'un est destiné aux participants et l'autre à l'opérateur Takaful et qui sont totalement indépendants. Le fond des participants est alimenté par les primes d'assurance payées par ces derniers et qui prennent la forme de donations afin de contourner l'interdit relatif au Gharar et Riba. Ces primes servent à couvrir les sinistres subis par les participants, ainsi que les charges du fonds.
- Engagement de versement des bénéfices : L'opérateur Takaful étant gestionnaire du fond des participants, ce dernier est tenu de redistribuer les bénéfices de ce fonds entre les participants, suivant les modalités généralement admises et adoptées par les organes de gouvernance.
- Eviter des actifs non conformes : La gestion du fonds des participants, implique le placement des excédents dans des actifs, qui ne devraient pas être impérativement entachés d'un des interdits. Aussi et afin d'assurer la conformité des placements, les compagnies Takaful utilisent deux niveaux de filtres dans la sélection de leurs actifs de placement, un premier filtre qualitatif et le second quantitatif.
- Mise en place d'organes de gouvernance charaïque: les entités Takaful sont distinguées par un schéma de gouvernance bicéphale, où à côté des organes de gouvernance généralement connus tels que le Conseil d'Administration ou le Directoire, figure un comité appelé, Charia Board. Il est en réalité un comité de surveillance et de conformité, chargé de se prononcer sur la conformité des produits de l'entité Takaful, ainsi que celle des opérations effectuées par cette dernière durant une période considérée.





# L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE

## REALITE ET PERSPECTIVES

- Création d'un conseil de surveillance de la charia, qui supervise les opérations d'assurance et contrôle leur conformité par rapport à celle-ci: afin d'être conforme aux principes de la charia, la compagnie doit se doter d'un conseil charaïque qui contrôle toutes les opérations, ce comité se compose d'experts en matière de législation islamique bancaire, actuair et financière. L'avis de ce conseil est contraignant pour la direction de la compagnie.
- L'engagement de distribuer le surplus technique aux participants : si le résultat est positif, la société Takaful distribue aux participants le surplus d'assurance sur la base de l'une des trois méthodes définies par la réglementation, et ce, après une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.
- Le Qardh Hassan : est un prêt sans intérêt, remboursable et qui a pour objet de combler le déficit enregistré par le fond. Le montant du Qardh Hassan sera remboursé à partir du solde positif du fond des participants qui sera réalisé ultérieurement et ce avant toute constitution de la réserve.

### LES MODÉLES D'EXPLOITATION DE L'ASSURANCE TAKAUL

Les modèles Takaful les plus répandus sont les suivants :

.Le modèle Wakala : dans ce modèle l'opérateur Takaful prend en charge la gestion du fond des participants en contrepartie d'une rémunération appelée Wakala.

.Le modèle Mudharaba : dans ce modèle l'opérateur perçoit une commission appelée Mudharaba sur les excédents de placements générés par le fond des participants.

.Le modèle Hybride : il s'agit d'une combinaison des modèles Wakala et Mudharaba, l'opérateur perçoit une commission Wakala pour la gestion technique du fond et une commission Mudharaba pour la gestion financière du fond des participants.

### LE RETAKAFUL

Le Retakaful est une assurance Takaful pour les opérateurs Takaful. L'opérateur Takaful se protège moyennant le paiement d'une prime appelée contribution.

Le réassureur Takaful agit en tant que gestionnaire du fons des participants pour les comptes des compagnies Takaful qui lui confie la gestion d'une partie du fond Takaful.

L'opérateur Re-Takaful est tenu de se conformer au respect des pratiques de la Chariaa définis dans l'assurance Takaful.

En vertus du principe de la Dharura les acteurs Takaful sont autorisés à utiliser des capacités conventionnelles.

# L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE

## REALITE ET PERSPECTIVES

### L'ASSURANCE TAKAFUL DANS LE MONDE

Le TAKAFUL, dans sa forme moderne, a connu ses débuts au Soudan avec « L'Islamic Insurance Company (IIC) », créée en 1979. Il s'est développé par la suite en Malaisie et dans les pays arabes du Moyen Orient. L'Arabie saoudite et la Malaisie dominant actuellement le marché de l'assurance Takaful.

Les compagnies d'assurance Takaful opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) enregistrent une légère hausse de 0,5% de leur chiffre d'affaires au premier semestre 2021.

Tunisie : 07/ 2014 - 3 compagnies Takaful – 5,5% de part de marché -47 millions de \$

Maroc : 07/2019 – 5 agréments délivrés

### L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE

Le cadre juridique en Algérie :

Le Décret exécutif n° 21-81 du 23 février 2021 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'assurance TAKAFUL et cela en application des dispositions de l'article 203 bis de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995, modifiée et complétée, ce décret permet la création de nouvelles compagnies Takaful et l'ouverture de fenêtres Takaful par les assureurs conventionnels.

### ETAT DES LIEUX DU MARCHÉ TAKAFUL

-Le marché des assurances en Algérie s'enrichit, par l'octroi de nouveaux agréments à la société Générale Assurance Méditerranéenne « GAM » en 2021 et à la société « CARDIF EL-DJAZAIR » l'activité Takaful.

- La création de deux sociétés publiques spécialisées dans l'activité de l'assurance Takaful dénommés « l'Algérienne du Takaful général » qui opérera sous le label commercial Djazair Takaful et l'Algérienne du Takaful Familial opérera sous le nom commercial « El-Djazair El-Moutahida ».

- Décision HCI N°01-20 du 01 Avril 2020, promulguant la création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. L'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a entamé la délivrance du certificat de conformité aux établissements exerçant l'assurance Takaful.



# L'ASSURANCE TAKAFUL EN ALGERIE REALITE ET PERSPECTIVES

## PERSPECTIVES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE DE L'ASSURANCE TAKAFUL DANS LE MARCHÉ ALGÉRIEN

La réussite d'un modèle Takaful dans le marché Algérien pourra être favorisée par :

- Les attentes d'une large frange de la population intéressée par cette alternative fondée sur la Charia.
- Les exemples positifs des expériences de la finance participative et Takaful à l'échelle internationale.
- Le principe de partage de bénéfices décliné dans le modèle Takaful constituera un effet de levier dans l'attrait des consommateurs d'assurance et le renforcement de l'esprit Mutualiste fondé sur la coopération responsable et la solidarité.
- La proximité de banques islamiques et de Windows bancaires finance islamique qui sont des partenaires complémentaires en Bancassurance ou « Bancatakal » et dans les investissements financiers conformes à la Charia.
- La diversification réglementaire de réseaux commissionnés de distribution de proximité (vendeurs d'assurances vie et dommages des particuliers) et de micro assurance (Microtakaful), en vue de développer davantage ces segments de marché.

- La création de Sukuks adossés à des projets d'investissement publics (souverains) et privés rentables et attractifs, au niveau du marché financier, en vue de stimuler l'épargne interne institutionnelle et privée.

- La nécessité de l'instauration d'un cadre fiscal incitatif propice au développement de la Finance Islamique - Takaful.

- La formation des ressources humaines dans les techniques de management de la finance islamique – takaful.

Des efforts et des moyens colossaux devront être mis en œuvre sur le plan de la communication.

A savoir que le défi majeur n'est pas de capter ceux qui sont déjà convaincus par l'assurance Takaful mais de les fidéliser et de convaincre ceux qui manifestent encore des réserves à l'encontre de ce nouveau segment.

Nous considérons que la meilleure manière de les convaincre n'est pas que d'agir sur le côté religieux, en leur garantissant que les produits sont conformes aux préceptes de la charia islamique mais d'être compétitifs en termes de qualité des prestations (solutions assurancielles et délais d'indemnisation).

Le recours aux solutions digitales et numériques des processus en interne et en externe aura un grand rôle à jouer en la matière

Hind HACHEMAOUI  
Chef de division risques émergents

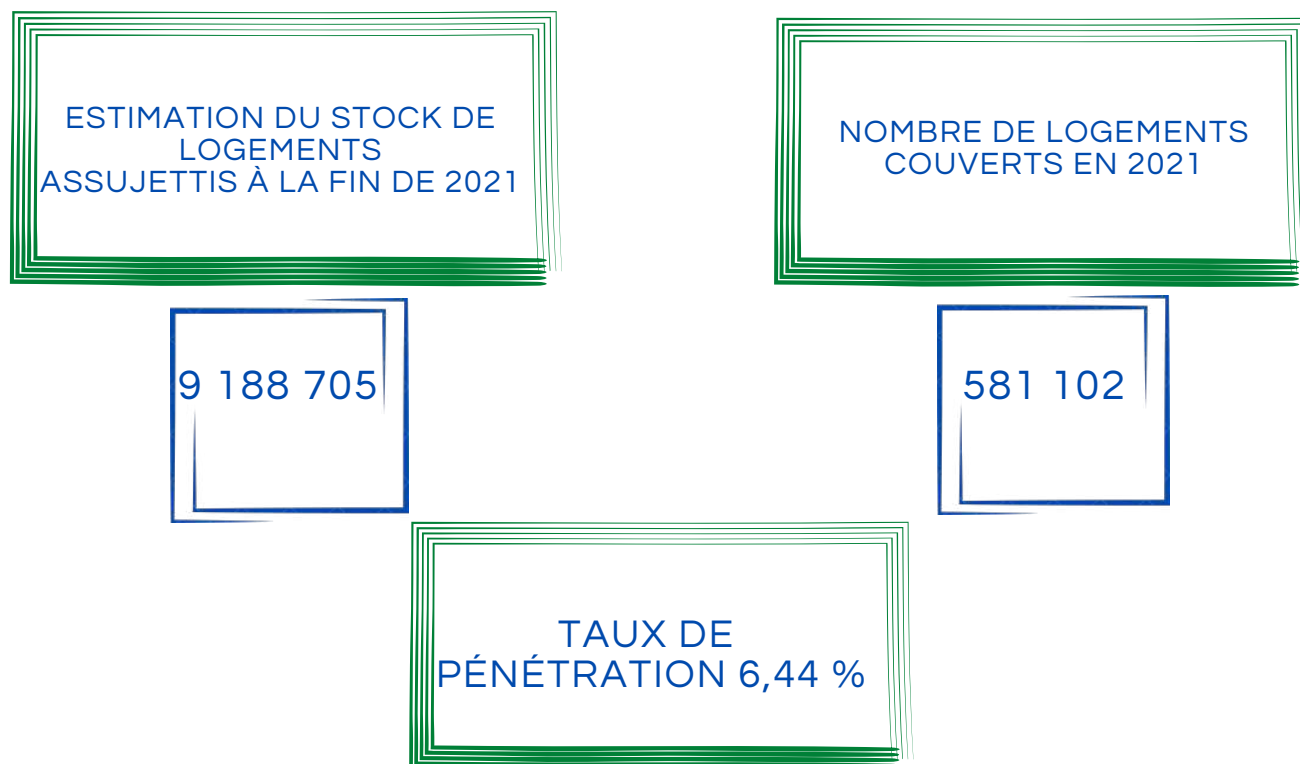
# STATISTIQUES CATASTROPHES NATURELLES



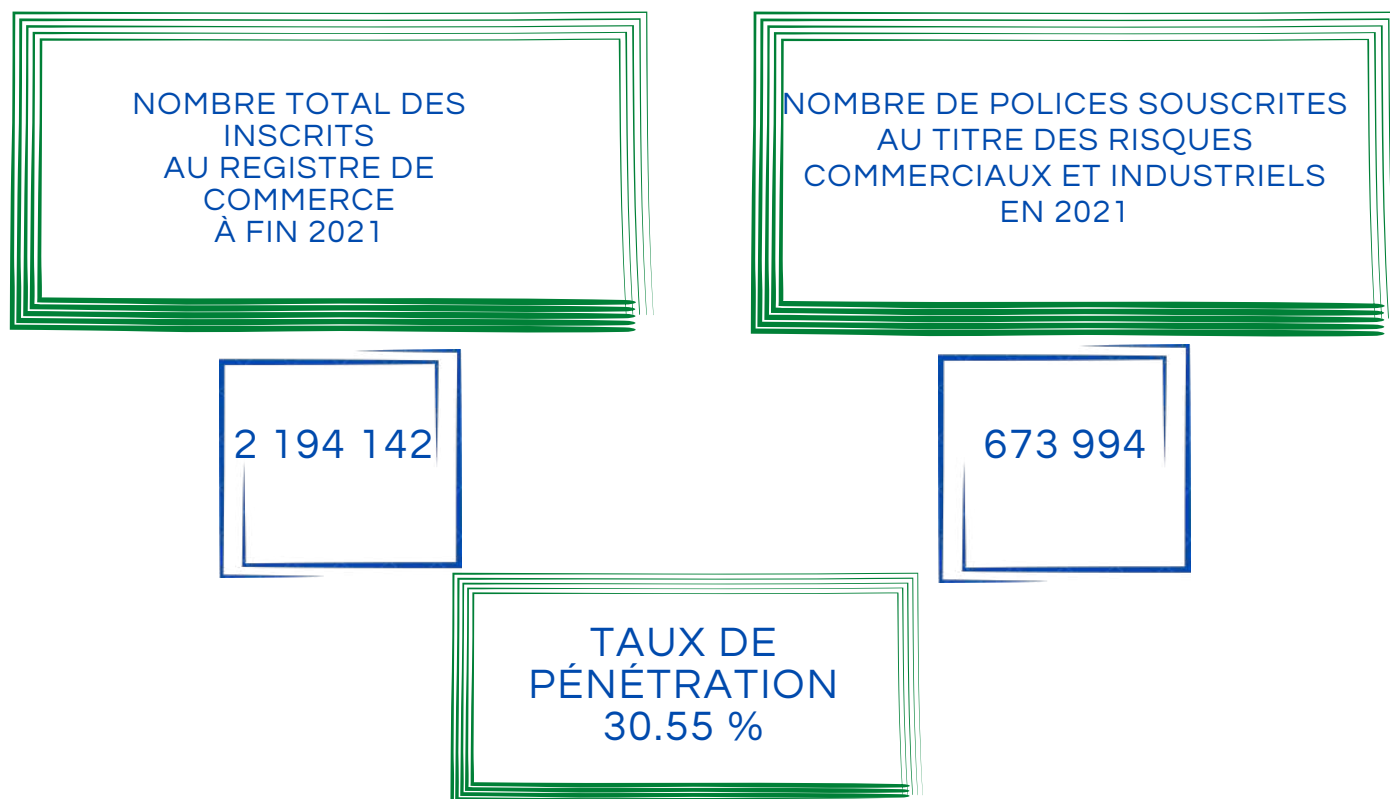
20  
21

## Le taux de pénétration de l'assurance CAT-NAT en 2021

### Le risque immobilier:



### Le risque commercial et industriel :



SOIT UN TAUX MOYEN PONDÉRÉ DE 11,18 %



## STATISTIQUES CATASTROPHES NATURELLES

### Evolution du taux de pénétration de l'assurance CAT NAT :

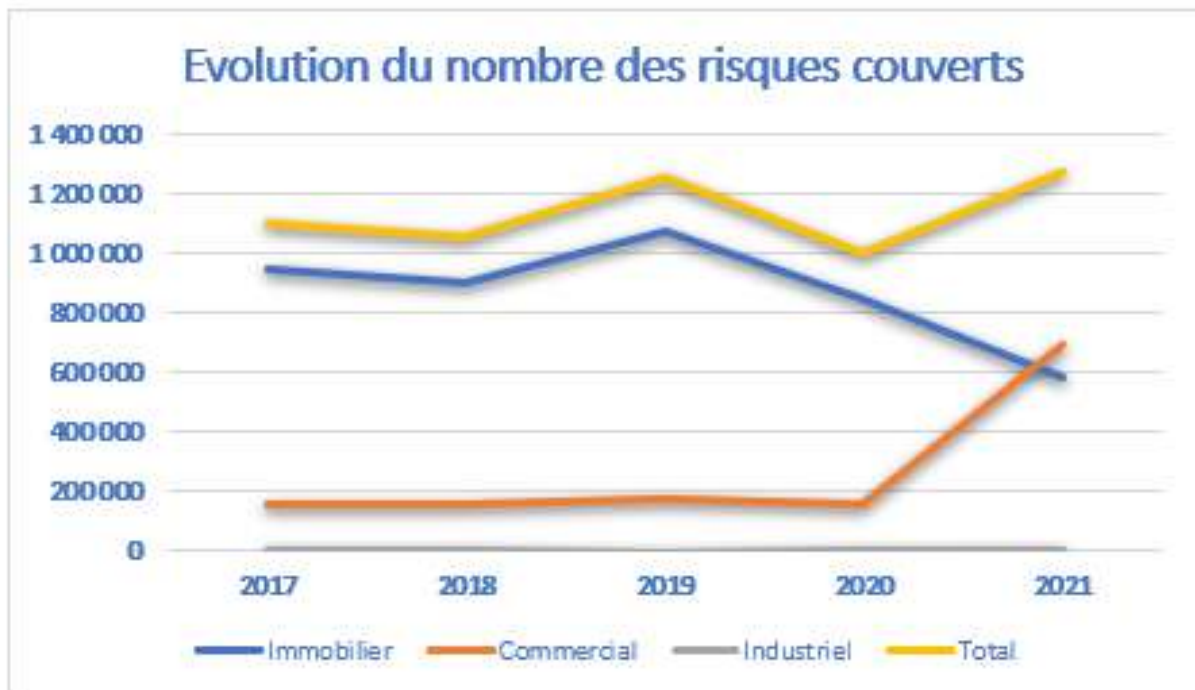
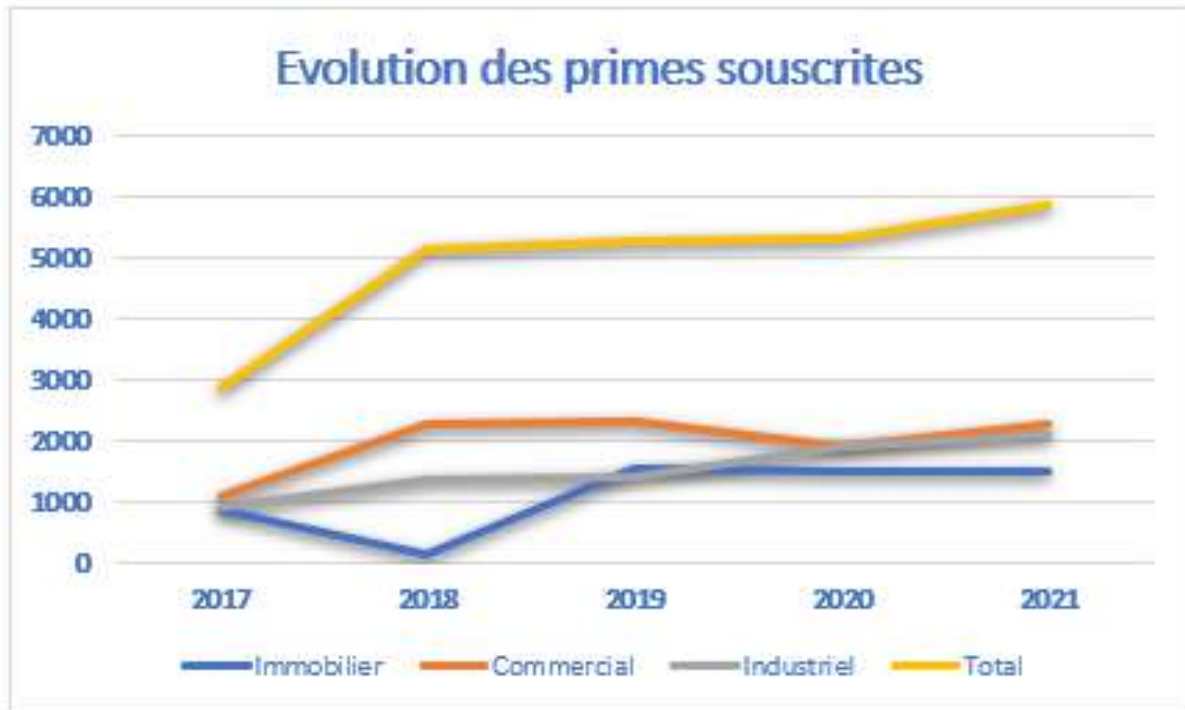
Années	Habitations	Installations industrielles et commerciales	Taux moyen
2021	6,44 %	30,55 %	11,18 %
2020	9,43 %	7,54 %	9,07 %
2019	12,28 %	8,66 %	10,47 %

### Evolution du marché CAT NAT de 2017 à 2021

	Primes en millions DA									
	2017		2018		2019		2020		2021	
	Prime	NB de risques assurés	Prime	NB de risques assurés	Prime	NB de risques assurés	Prime	NB de risques assurés	Prime	NB de risques assurés
<b>Immobilier</b>	880	945 964	149	900 074	1 544	1 074 403	1 512	844 641	1 503	581 102
<b>Commercial</b>	1 088	156 073	2 287	156 352	2 338	175 619	1 895	156 710	2 262	689 399
<b>Industriel</b>	906	3 746	1 357	2 665	1 405	2 318	1 919	4 010	2 091	5 016
<b>Total</b>	2 874	1 105 783	5 137	1 059 091	5 287	1 252 340	5 326	1 005 361	5 856	1 275 517

La production de la branche CAT NAT a atteint 5 856 DA en 2021, dont une part de 77,99 % est générée par les compagnies publiques.

## STATISTIQUES CATASTROPHES NATURELLES



## STATISTIQUES CATASTROPHES NATURELLES

Estimation du taux de pénétration de l'assurance CAT NAT pour les biens immobiliers en 2021, par wilaya :

Wilaya	Taux de pénétration	Wilaya	Taux de pénétration	Wilaya	Taux de pénétration
25 Constantine	28.03%	6 Bejaia	6.06%	4 O.E.Bouaghi	4.00%
37 Tindouf	19.54%	15 Tizi Ouzou	6.03%	9 Blida	3.96%
39 El oued	13.08%	12 Tebessa	5.73%	13 Tlemcen	3.83%
36 El-Tarf	11.82%	47 Ghardaia	5.46%	42 Tipasa	3.69%
18 Jijel	10.60%	45 Naama	5.25%	21 Skikda	3.58%
35 Boumerdes	9.52%	10 Bouira	4.84%	14 Tiaret	3.57%
31 Oran	8.48%	38 Tissemsilt	4.68%	43 Mila	3.44%
22 S. Bel Abbes	8.32%	30 Ouargla	4.52%	33 Illizi	3.40%
23 Annaba	8.01%	7 Biskra	4.42%	8 Bechar	3.33%
19 Sétif	8.00%	27 Mostaganem	4.42%	17 Djelfa	3.16%
11 Tamanrasset	7.62%	3 Laghouat	4.35%	48 Relizane	2.98%
40 Kenchela	7.46%	29 Mascara	4.34%	24 Guelma	2.93%
16 Alger	7.44%	44 Ain-Defla	4.32%	41 Souk-Ahras	2.63%
28 M'sila	7.15%	20 Saida	4.23%	2 Chlef	2.61%
34 B.B.A	6.31%	5 Batna	4.22%	26 Medea	2.55%
46 Ain Timouch	6.13%	32 El-Bayadh	4.13%	1 Adrar	2.40%

## STATISTIQUES CATASTROPHES NATURELLES

Estimation du taux de pénétration de l'assurance CAT NAT pour les biens industriels & commerciaux en 2021, par wilaya :

Wilaya	Taux de pénétration	Wilaya	Taux de pénétration	Wilaya	Taux de pénétration
31 Oran	92.73%	38 Tissemsilt	27.13%	7 Biskra	12.04%
35 Boumerdes	86.39%	43 Mila	25.29%	26 Medea	11.40%
21 Skikda	57.53%	13 Tlemcen	25.12%	40 Khenchela	10.80%
9 Blida	53.77%	28 M'sila	24.86%	37 Tindouf	9.81%
34 B.B.A	42.28%	25 Constantine	24.35%	41 Souk-Ahras	8.99%
16 Alger	42.19%	42 Tipaza	22.95%	4 O.E.Bouaghi	8.87%
10 Bouira	36.60%	44 Ain-Defla	22.14%	33 illizi	8.41%
20 Saida	35.80%	2 Chlef	21.53%	15 Tizi Ouzou	7.98%
5 Batna	35.73%	6 Bejaia	19.75%	47 Ghardaia	7.77%
23 Annaba	32.92%	46 Ain Timouc	18.99%	18 Jijel	7.43%
24 Guelma	32.22%	29 Mascara	18.27%	30 Ouargla	7.14%
22 S.B.A	32.49%	8 Bechar	17.64%	39 El oued	6.09%
19 Setif	30.10%	32 El Beyadh	16.19%	11 Tamanrasset	5.20%
3 Laghouat	29.86%	17 Djelfa	14.31%	1 Adrar	4.87%
27 Mostaganem	29.40%	12 Tebessa	14.22%	36 El-Tarf	4.71%
14 Tiaret	27.21%	48 Relizane	13.34%	45 Naama	2.21%



**SERVING YOUR CHALLENGES  
SUPPORTING YOUR ACTIVITY**